

Brisez le silence !



ROMANS SUR ISÈRE

CCAS
Centre Communal
d'Action Sociale

[+] d'infos sur
ville-romans.fr/Vivre/Santé

Document édité par le Centre communal d'action sociale de la ville de Romans-sur-Isère - Service de la communication - Novembre 2019 - Ne pas jeter sur la voie publique.

Des solutions pour les victimes

Ne laissez pas
la violence s'installer,
réagissez.



ROMANS SUR ISÈRE

CCAS
Centre Communal
d'Action Sociale



Numéros d'urgence

◆ Gendarmerie nationale de Romans

Tél. **04 75 02 03 92**

◆ Contact intervenante sociale en gendarmerie Drôme/Nord

Tél. **06 12 86 47 88**

◆ Police nationale de Romans

Tél. **04 75 70 22 22**

◆ Urgences médicales

Tél. **15**

◆ Pompiers

Tél. **18** ou **112** depuis votre portable

◆ 3919

Arrêtons les violences

numéro national unique destiné aux victimes ou témoins de violences conjugales, du lundi au samedi de 8h à 22h et les jours fériés de 10h à 20h

À Romans, plusieurs structures existent et disposent de personnel qualifié pour accueillir et accompagner les victimes

◆ Maison de la Justice et du Droit

5, boulevard Gabriel-Péri (près de la gare) - Romans. Tél. **04 75 70 68 00**
Lundi au vendredi 8h30/12h et 13h30/17h30.

- Permanence gratuite d'un avocat une fois par mois.

- Permanence au commissariat de Romans (Quai Sainte-Claire), les jeudis de 9h à 12h sans R.d-V.

- Permanence au Bureau d'aide aux victimes spécialisé par les associations CIDFF et REMAID violences conjugales et intrafamiliales, sur R.d-V.

- Possibilité d'être reçu rapidement en cas d'urgence du lundi au vendredi.

◆ Hôpitaux Drôme-Nord

Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS).

Urgences :

Tél. **04 75 05 76 05**

Service social :

Tél. **04 75 05 76 53**

- Accueil aux urgences 24h/24h si il y a nécessité d'une prise en charge médicale immédiate. Les secrétaires et infirmières d'accueil sont formés à cette prise en charge.

- R.d-V avec une assistante sociale du lundi au vendredi de 8h30 à 18h (16h30 pendant les vacances scolaires) : écoute, soutien psychologique, renseignements administratifs et juridiques, recherche d'une solution d'hébergement d'urgence si nécessaire et orientation éventuelle vers les partenaires spécialisés.

◆ Centre de planification et d'éducation familiale

Hôpital de Romans
Rez-de-chaussée du Pôle femme - enfant
Prise de R.d-V du lundi au vendredi de 9h à 17h

Tél. **04 75 05 76 65**

Deux conseillères conjugales à votre écoute : **04 75 05 76 99**
Le mardi 8h30/16h, le jeudi 8h30/16h et le vendredi 9h/16h

◆ Les Centres Médico-Sociaux

Peuvent recevoir en urgence une femme victime de violence conjugale (conditions évaluées par le CMS) :

- Centre médico-social de la Monnaie
37, rue Seignobeaux - Romans
Tél. **04 75 70 89 00**
Lundi au mardi 9h/12h - mercredi au vendredi 9h/12h et 14h/17h.

- Centre médico-social de la Pavigne,
Place Pavigne - Romans
Tél. **04 75 05 82 19**
Lundis, mercredis et vendredis 9h/12h et 14h/17h - mardis et jeudis 9h/12h

◆ Clinique La Parisière

23, avenue Antonin-Vallon - Bourg-de-Péage
Tél. **04 75 70 30 00**
Urgences de nuit : **04 75 70 80 00**

◆ Association Femmes solidaires

Tél. **07 85 23 18 03**
Mail : Femmessolidaires26@gmail.com

◆ Mouvement français pour le planning familial

Écoute et accompagnement, partenariats avec des structures dans la prise en charge des victimes. Tél. **04 75 02 39 78**
Mail : planningfamilialromans@orange.fr
Mardi 16h/18h - mercredi 9h/17h30 - jeudi sur RDV 9h/14h30 - vendredi 9h/16h30
« Femmes victimes de violences conjugales » groupe de parole un mardi par mois, se renseigner par téléphone.

◆ Centre Communal d'Action Social, Espace Santé de la Ville de Romans

Tél. **04 75 71 37 23**
Lundi au vendredi 8h30/12h et 13h30/17h

